

Centre-Val de Loire : une surmortalité de 10 % en 2020

Insee Flash Centre-Val de Loire • n° 42 • Avril 2021

Entre le 1^{er} mars et le 31 décembre 2020, en pleine pandémie de Covid-19, le Centre-Val de Loire enregistre un surcroît de décès de 10 %, toutes causes confondues, par rapport aux années antérieures. Cette hausse est toutefois inférieure à celle observée en France métropolitaine (+ 14,5 %). Et avec deux vagues de surmortalité de niveau équivalent, la région n'apparaît pas parmi les plus touchées, malgré ses 23 750 décès dénombrés. Les départements du Loir-et-Cher, du Cher et de l'Eure-et-Loir enregistrent les hausses les plus importantes et l'excédent de décès concerne autant les hommes que les femmes, mais plus largement les hommes à partir de 65 ans.

L'année 2020 a débuté par des décès en baisse en Centre-Val de Loire au regard des années précédentes (- 4,3 % par rapport à la moyenne 2015-2019), notamment en raison d'une épidémie de grippe peu virulente. Cette tendance se retourne subitement dès le mois de mars du fait de la pandémie mondiale, avec pour première conséquence sanitaire une surmortalité enregistrée sur tout le territoire français. Pour la région, 28 600 décès sont comptés sur l'ensemble de l'année 2020. C'est plus de 5 % de décès supplémentaires par rapport à 2019.

Cependant, les effets de la Covid-19 ne sont pas les seuls éléments à prendre en compte pour comparer les statistiques des décès de 2020 à ceux des années précédentes. D'autres facteurs interviennent en effet, tels que le vieillissement de la population qui se poursuit, avec de plus en plus de personnes atteignant des âges de forte mortalité. Les conséquences indirectes de la pandémie sont également à considérer. Les confinements ont eu des répercussions sur le système de soins, avec des reports de consultations médicales ou encore la fréquence plus élevée des accidents domestiques. Néanmoins, des décès ont pu être évités, par exemple, grâce à une moindre propagation des virus hivernaux ou aux restrictions drastiques des déplacements, réduisant les accidents de la route (- 20 % de décès par rapport à 2019).

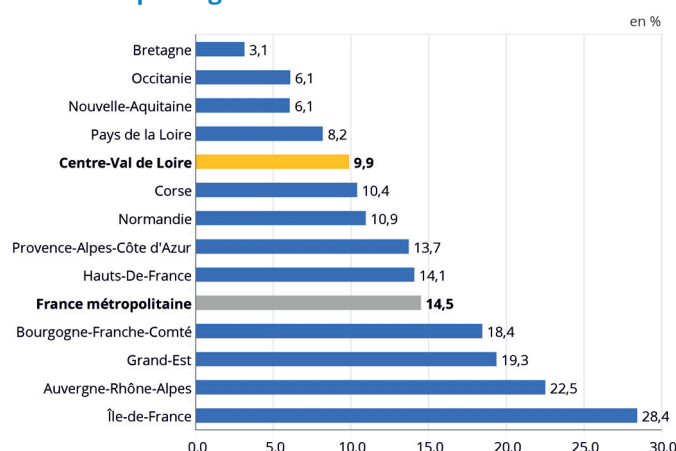
Le Centre-Val de Loire relativement épargné

Entre le 1^{er} mars et le 31 décembre 2020, 23 750 décès sont comptabilisés en Centre-Val de Loire, soit 2 130 décès de plus qu'en moyenne sur la même période entre 2015 et 2019 ► [Source et champ de l'étude](#). Cette hausse de 10 % est inférieure à celle de la France métropolitaine (+ 14,5 %) et place la région parmi les moins touchées. Seules quatre autres régions à l'ouest de la France sont davantage épargnées : la Bretagne, l'Occitanie, la Nouvelle-Aquitaine et les Pays de la Loire ► [figure 1](#).

Deux vagues de surmortalité de même intensité

En Centre-Val de Loire, l'excédent des décès, par rapport aux années antérieures, est équivalent lors des deux vagues d'épidémie : + 14,6 % entre mars et avril, + 14,4 % entre septembre et décembre, soit 0,2 point d'écart. Dans la région, les deux vagues se distinguent par leur durée et leur physionomie ► [figure 2](#). Lors de la première, la surmortalité dépasse 20 % pendant quatre semaines avec plus de 600 décès hebdomadaires et un pic à 38 % la semaine du 6 avril, avant une décroissance rapide. La deuxième vague s'étale davantage dans le temps. Le seuil des 600 décès hebdomadaires est dépassé pendant neuf semaines à partir du 26 octobre, avec un épisode dit de « plateau » et un pic à 32 %. La diminution est plus lente à partir de la mi-décembre, comparé à la première vague.

► 1. Excédent de mortalité entre le 1^{er} mars au 31 décembre par région en 2020



Lecture : en Centre-Val de Loire, entre le 1^{er} mars et le 31 décembre 2020, les décès sont en hausse de 9,9 % par rapport à la moyenne 2015-2019 sur la même période.

Champ : décès domiciliés entre le 1^{er} mars et le 31 décembre 2020 comparés à la moyenne des décès entre 2015 et 2019 sur la même période.

Source : Insee, statistiques de l'état civil, fichier du 11 février 2021

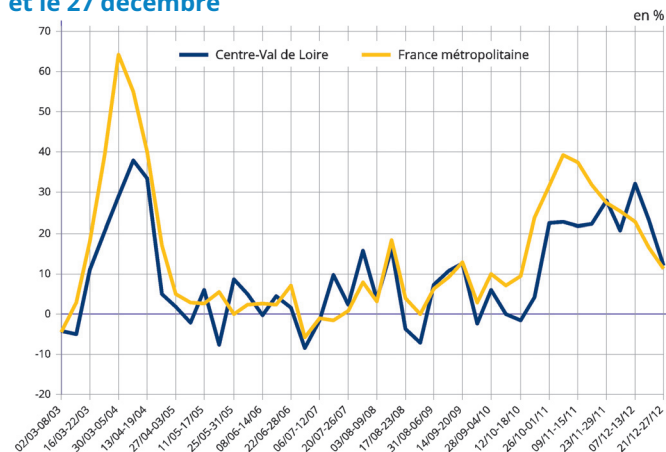
Toutes les autres régions enregistrent des écarts plus élevés entre les deux vagues. La surmortalité est par exemple supérieure, d'un ou deux points lors de la deuxième vague, en Corse, en Bourgogne-Franche-Comté et dans les Pays de la Loire. Les écarts sont beaucoup plus conséquents en Île-de-France et en Grand Est : 74 et 38 points.

En moyenne au niveau national, la surmortalité est bien plus importante lors de la première vague (+ 7 points) avec un maximum à 64 % la semaine du 30 mars 2020.

Trois départements plus durement touchés

Tous concernés par la hausse des décès entre le 1^{er} mars et le 31 décembre 2020, les départements de la région sont très diversement impactés ► [figure 3](#). Pour le Cher et le Loir-et-Cher, la surmortalité est plus importante durant la deuxième vague. La proportion particulièrement élevée d'une population âgée dans ces territoires est l'un des facteurs aggravants face à une telle épidémie. À l'inverse, l'Eure-et-Loir est davantage atteint au printemps, à l'image des communes de Dreux et Chartres qui enregistrent 67 % et 39 % de décès supplémentaires entre mars et avril.

► 2. Évolution des décès hebdomadaires entre le 2 mars et le 27 décembre



Champ : décès domiciliés entre le 2 mars et le 27 décembre 2020 comparés à la moyenne des décès entre 2015 et 2019 sur la même période.

Source : Insee, statistiques de l'état civil, fichier du 11 février 2021

La proximité de ce département avec l'Île-de-France, qui a quasiment doublé son nombre de décès lors de la première vague, et notamment les flux de populations liés aux trajets domicile-travail, pourrait expliquer en partie une telle surmortalité. L'Indre est également essentiellement touché lors de la première vague avec une hausse des décès plus modérée, semblable à celle de la région.

Relativement épargné au printemps (+ 5 %), l'Indre-et-Loire affiche une hausse inférieure à celle du Centre-Val de Loire sur l'ensemble de la période (+ 8,6 %). Enfin, le Loiret se distingue par une surmortalité nettement moindre, avec des évolutions relativement proches lors des deux vagues (+ 8,7 % et + 10,6 %). De plus, une légère baisse des décès durant la période estivale accentue sa singularité (- 1,3 %).

À Orléans et à Tours, la surmortalité lors de la première vague reste la plus élevée comme dans la plupart des communes les plus densément peuplées, mais l'écart avec la deuxième vague reste modéré (respectivement 3 et 6 points). Ce n'est pas le cas dans d'autres grandes communes de la région où les écarts sont nettement plus marqués : Dreux (49,5 points), Chartres (31 points) ou Bourges (23 points).

► 3. Excédent de mortalité par département en Centre-Val de Loire

	Entre le 1 ^{er} mars et le 31 décembre			Évolution 2020 / moyenne 2015-2019 (%)
	Moyenne des décès 2015-2019	Décès 2020	Excédent de décès	
Cher	3 090	3 470	380	12,3
Eure-et-Loir	3 330	3 730	400	12,0
Indre	2 500	2 750	250	10,0
Indre-et-Loire	4 630	5 030	400	8,6
Loir-et-Cher	3 060	3 480	420	13,7
Loiret	5 000	5 280	280	5,6
Centre-Val de Loire	21 610	23 740	2 130	9,9
Moins de 65 ans	3 300	3 160	- 140	- 4,2
65 ans et plus	18 310	20 580	2 270	12,4
France métropolitaine	477 000	546 130	69 130	14,5
Moins de 65 ans	77 690	76 930	- 760	- 1,0
65 ans et plus	399 310	469 200	69 890	17,5

Champ : décès répertoriés au lieu de résidence.

Source : Insee, statistiques de l'état civil, fichier du 11 février 2021

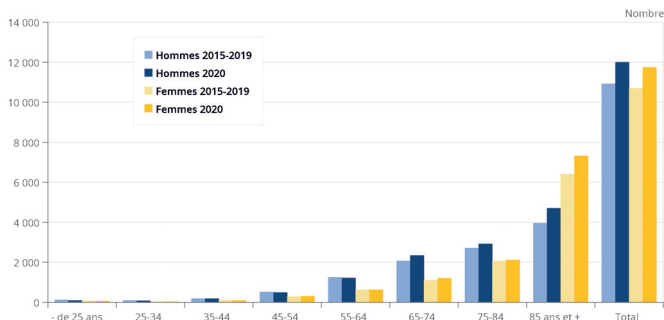
► Définitions

Lorsque les décès sont supérieurs à la période de comparaison, on parle d'**excédent de décès** ou de **surmortalité**.

► Pour en savoir plus

- Bilan démographique 2020 : Avec la pandémie de Covid-19, nette baisse de l'espérance de vie et chute du nombre de mariages, Insee Première, n°1834, janvier 2021.
- Les décès quotidiens

► 4. Nombre de décès selon l'âge et le sexe en Centre-Val de Loire



Lecture : en 2020, 11 700 femmes sont décédées entre le 1^{er} mars et le 31 décembre, contre 10 700 en moyenne entre 2015 et 2019.

Champ : décès domiciliés en Centre-Val de Loire entre le 1^{er} mars et le 31 décembre.

Source : Insee, statistiques de l'état civil, fichier du 11 février 2021

Des décès plus nombreux à partir de 65 ans...

La majorité des personnes victimes du virus de la Covid-19 sont déjà atteintes par une pathologie : maladie cardio-vasculaire, diabète, maladie respiratoire, hypertension, cancer... Pour ces raisons, la surmortalité concerne davantage les personnes âgées d'au moins 65 ans, plus vulnérables face à la pandémie mais aussi plus nombreuses du fait de l'arrivée des générations du baby-boom à des âges de forte mortalité. Ainsi, en Centre-Val de Loire, 2 270 décès supplémentaires affectent cette population en 2020 par rapport à la période de référence, soit une hausse de 12,4 %, inférieure à celle de France métropolitaine (+ 17,5 %). Comme ailleurs, la surmortalité liée à cette épidémie se concentre aux âges les plus élevés. En effet, les personnes de 85 ans ou plus représentent 4 % de la population régionale et 51 % des décès entre mars et décembre.

Le phénomène inverse s'observe pour les personnes de moins de 65 ans dans la région avec une diminution des décès de 4 %, pouvant être expliquée par les périodes de confinement et les diverses mesures de restrictions. Au niveau national, les décès sont globalement stables, malgré la surmortalité des 55-64 ans (+ 1,2 %).

... et davantage chez les hommes

En Centre-Val de Loire, la surmortalité n'est pas différenciée selon le sexe (+ 9,9 %), tandis qu'en France métropolitaine les hommes sont très légèrement plus concernés (+ 14,8 % contre + 14,2 % pour les femmes). Cette apparente égalité cache toutefois des disparités selon l'âge ► **figure 4**. En effet, comme au niveau national, la surmortalité est plus forte pour les hommes à partir de 65 ans : + 2,6 points dans la région par rapport à la période précédente. Le constat s'amplifie après 85 ans avec une hausse des décès de respectivement 18,6 % pour les hommes et 14,3 % pour les femmes. Néanmoins, les femmes étant plus nombreuses dans ces tranches d'âge, le nombre de décès de femmes de 65 ans ou plus est supérieur : 7 300 contre 4 700 pour les hommes.

Par ailleurs, le nombre de décès de femmes de moins de 65 ans est relativement stable en 2020, comparé à la même période entre 2015 et 2019, quand celui des hommes est légèrement inférieur. •

Auteur : Caroline Chalot

Source et champ de l'étude

L'Insee gère le répertoire national d'identification des personnes physiques (RNIPP) conformément au décret n°82-103 du 22 janvier 1982. D'après ce décret, les communes doivent transmettre à l'Insee les informations dès qu'un acte d'état civil est dressé sur le territoire français.

Les **décès sont comptabilisés dans la commune de résidence** du défunt et non au lieu de décès, contrairement aux données mises en ligne chaque semaine. Ces données couvrent toutes les causes de décès et sont donc largement supérieures aux décès strictement liés à la pandémie. L'Insee ne dispose pas des causes médicales du décès. L'Inserm en est le seul destinataire.

Le nombre de décès survenus entre le 1^{er} mars et le 31 décembre 2020 est encore provisoire (extraction des données au 11/02/2021). Il est comparé à une **période de référence** (moyenne des décès comptabilisés entre 2015 et 2019 sur la même période).

